

Décision

Générale

colonial

Décision n° 205 mouvements

n° 205

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 juin 1912

Numéro JO

n° 188 du 01/07/1912

Date du numéro

1 juillet 1912

TEXTE INTÉGRAL

le bénéfice de l'entrepôt fictif pour le riz, la farine, les huiles comestibles, le sucre et les dattes est accordé à la maison Goolamally Mohamedally et Cie.